

INFORMATIONS COURS PRÉPARATOIRES

COURS PRÉPARATOIRES

Examen de reprise du ministère de l'Éducation du Québec (MÉQ).

Cette année, les cours suivants seront offerts aux élèves intéressés à suivre les cours préparatoires à un examen du MÉQ :

- Applications technologiques et scientifiques (ATS) de la 4^e secondaire;
- Science et technologie de la 4^e secondaire;
- Histoire du Québec et du Canada de la 4^e secondaire;
- Mathématique de la 4^e secondaire – Culture, société et technique (CST);
- Mathématique de la 4^e secondaire – Technico-sciences (TS)
- Mathématique de la 4^e secondaire – Sciences naturelles (SN);
- Anglais programme de base de la 5^e secondaire;
- Anglais programme enrichi de la 5^e secondaire;
- Français de la 5^e secondaire.

Ces cours sont offerts aux élèves ayant obtenu un échec sur le relevé des apprentissages du MÉQ dans l'une de ces matières. Vous recevrez le relevé des apprentissages par la poste au début juillet. Notez qu'il vous sera aussi possible d'y avoir accès via le **Portail parents**. Cette préparation à l'examen de reprise aura lieu du 24 au 27 juillet **juillet 2023 inclusivement**, pour un total de **12 heures**. Les cours sont offerts à l'école **de la Magdeleine** de **9 h à 12 h** (sauf français 19-24 et 25 juillet de 9h à 12h et CST 19, 24, 25 et 26 juillet, de 13h à 16h).

INSCRIPTIONS

Les inscriptions auront lieu **le jeudi 13 juillet 2023, de 9 h à 17 h** à l'école **de la Magdeleine**. Le coût des cours préparatoires est de **85 \$**, pour **les élèves du CSSDGS**, et de **115 \$**, pour **les élèves provenant d'un autre centre de services ou d'un collège privé**. Les coûts sont payables par carte de crédit ou par carte de débit. Vous devez amener le relevé ministériel, il est obligatoire pour procéder à l'inscription et nous n'y aurons pas accès sur place.

REPRISE D'EXAMENS DU MÉQ

Les élèves ayant échoué à un ou plusieurs examens du MÉQ et ne désirant pas suivre les cours préparatoires peuvent **s'inscrire uniquement à la reprise d'examen**. Dans ce cas, ceux-ci doivent se présenter à l'école **de la Magdeleine** le **jeudi 13 juillet 2023**, entre **9 h et 17 h** pour procéder à l'inscription. Vous devez amener le relevé des apprentissages du MÉQ. Il n'y a aucun frais pour les reprises d'examen. Les élèves doivent arriver **15 minutes avant** la tenue de l'examen et avoir en leur possession une **carte d'identité avec photo**.



L'approche intensive et soutenue d'un cours préparatoire favorise de meilleurs résultats aux examens du MÉQ.

HORAIRE DES REPRISES D'EXAMENS MINISTÉRIELS (ÉTÉ 2023)

Mercredi 19 juillet, entre 8h et 16h

Français, écriture, 5^e secondaire, remise du dossier préparatoire..... 132-520

Lundi 24 juillet, entre 8h30 et 16h

Anglais 5^e secondaire, programme enrichi, remise du cahier de préparation..... 136-540 et 136-550

Mercredi 26 juillet 2023

8 h 30 à 11 h 45

Français écriture, 5^e secondaire..... 132-520

13h à 14h

Anglais, langue seconde, 5^e secondaire, programme de base, tâche préparatoire, interaction orale..... 134-510

Jeudi 27 juillet 2023

9h à 12h Mathématique, 4^e secondaire

Culture, société et technique (raisonnement mathématique)..... 063-420

Technico-sciences (raisonnement mathématique)..... 064-420

Sciences naturelles (raisonnement mathématique)..... 065-420

Vendredi 28 juillet 2023

9h à 12h

Histoire du Québec et du Canada, 4^e secondaire..... 085-404

13h à 15h

Anglais, langue seconde, 5^e sec., programme enrichi, écoute du document audio et discussion..... 136-540 et 136-550

Lundi 31 juillet 2023, 9h à 12h

Science et technologie, 4^e secondaire, épreuve écrite..... 055-410

Applications technologiques et scientifiques, 4^e secondaire, Épreuve écrite..... 057-410

Le lundi 1^{er} août 2022

9h à 11h

Anglais, langue seconde, 5^e secondaire, programme de base, production écrite..... 134-530

9h à 12h

Anglais, langue seconde, 5^e secondaire, programme enrichi, production écrite..... 136-540 et 136-550

Pour les élèves ayant droit à du temps supplémentaire ou du matériel spécifique lors de la passation des examens (dyslexique, dysphasie, TDAH) :

- Si vous possédez une carte de temps ou un plan d'intervention, vous devez l'amener pour le présenter à l'enseignant responsable de la surveillance de l'examen.
- Si vous avez droit à la version électronique, vous ne pouvez pas apporter votre portable. Vous devrez utiliser les ordinateurs prévus à cet effet.



N.B. Les élèves doivent arriver **30 minutes avant** la tenue de l'examen et avoir en leur possession une **carte d'identité avec photo**.
À défaut de se présenter avec une pièce d'identité avec photo, l'élève pourrait se voir refuser l'accès pour la passation de l'examen.